

Les essentiels...

- Responsabilité civile
- Sauvegarde de vos droits
- Protection corporelle
- Garantie scolaire
- Assistance
- Incendie, dégâts des eaux
- Vandalisme, attentats
- Vol
- Dommages électriques
- Bris de glace
- Tempête, grêle, neige, gel, événements climatiques
- Catastrophes naturelles et technologiques

...et les options

- Garantie panne
- Assistante maternelle
- Dommage aux piscines
- Gîte rural et chambre d'hôtes
- Perte de denrées en congélateur
- Gardiennage de caravanes et bateaux
- Pension d'équidés
- Chiens dangereux

Nous vous proposons
une gamme complète de produits
adaptés à vos besoins.

N'hésitez pas à demander l'avis
de votre Conseiller Crédit Agricole.

Véhicule

Automobile
Deux roues
Tracteur et petit automoteur

Habitat

Habitation
Garantie locative

Protection de la famille

Garantie des Accidents de la Vie
Santé
Protection juridique
Responsabilité civile vie privée

Loisirs

Caravane
Remorque
Plaisance
Chasse

Biens professionnels

Agriculteurs
Artisans Commerçants

 **CRÉDIT AGRICOLE
ASSURANCES**

Le contrat d'assurance Habitation est assuré par PACIFICA, la compagnie d'assurance dommage, filiale de Crédit Agricole S.A. Entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 227 443 500 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Evénements garantis et conditions indiqués au contrat.

Le contrat d'assurance Habitation est distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre caisse sont à votre disposition sur : www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr

Le contrat « Mission Services » est proposé par VIAVITA, société de services à la personne du Crédit Agricole - Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 € Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 490 438 439 RCS PARIS. Agrément 2006.1.75.01.06.

(1) L'accès à l'offre « Mission Services » est réservé aux souscripteurs de la formule « Rééquipement à neuf » du contrat d'assurance Habitation de PACIFICA. Le coût des prestations et les frais de gestion de 3 €/mois ne sont pas inclus dans le prix du contrat d'assurance. Les services proposés figurent au contrat et à l'adresse suivante : www.ca-servicesalapersonne.fr

ASSURANCE

Habitation



Envie de profiter
pleinement de votre
havre de paix ?

www.credit-agricole.fr


BANQUE ET ASSURANCES

Assurance habitation...

Cocoonnez autant que vous voulez !

Rééquipement à neuf... pour que tout redevienne comme avant.

**Un incendie a ravagé votre maison,
une surtension a endommagé votre télévision,
votre salon est inondé, votre ordinateur
a été volé...**

Pour tous ces évènements, et bien d'autres encore, nous vous rééquipons à neuf.

Quelle que soit l'ancienneté de vos biens nous n'appliquons pas de vétusté.

Nous nous engageons à ce que votre quotidien redevienne comme avant.

nouveau

MISSION SERVICES

**Et si votre assurance habitation vous donnait
La solution pour assurer à la maison ?**



Grâce à la formule « Rééquipement à neuf » de votre assurance habitation, vous bénéficiez désormais de l'accès libre⁽¹⁾ à **Mission Services**, une **gamme**

complète de services à domicile : travaux ménagers, cours à domicile, bricolage... assurer à la maison devient un jeu d'enfant !

La garantie panne : une extension de garantie... sans franchise

En cas de panne, nous réparons ou remplaçons à neuf vos appareils électroménagers, audiovisuels et hi-fi de moins de 6 ans et d'une valeur d'achat supérieure à 150€ (selon liste au contrat).

Louez en toute sérénité

Propriétaire non occupant, soyez sûr de percevoir vos loyers.

Nous protégeons votre investissement immobilier contre les dommages le rendant inhabitable (Batimmo) et contre la défaillance de votre locataire (Garantie Locative).

3 années sans sinistre et sans incident de paiement

Nous vous offrons un cadeau de franchise : rien à payer en cas de sinistre (sauf catastrophes naturelles et événements climatiques).

Etudiants et jeunes actifs

● Nous remplaçons

votre matériel informatique de moins de 3 ans sans aucune vétusté, en cas de sinistre garanti.

● Nous prenons en charge

une partie de votre loyer, de votre prêt étudiant ou à la consommation, en cas d'hospitalisation (30 jours consécutifs).

● Nous vous accompagnons

dans vos démarches pour récupérer la caution en fin de bail ou régler un litige avec votre employeur.

recommandé
jeunes actifs

Des services qui vous simplifient la vie...

● En un coup de fil

Une prise en charge 24h/24 et 7 j/7 par notre plateforme téléphonique.

● En cas d'urgence

Des mesures d'intervention rapide : de votre relogement à la garde des enfants en passant par une aide à domicile en cas d'hospitalisation...

● En voyage

Une assistance durant tous vos déplacements, en France comme à l'étranger.

● En direct

Un réseau d'artisans mis à votre disposition 24h/24 (électricien, peintre, plombier, serrurier, vitrier...) même en l'absence de sinistre.

● En règle

Une réponse à vos interrogations en matière de droits du consommateur, de la famille, ou du travail.

